

Compte rendu du Conseil Municipal Jeudi 21 Janvier 2010

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : LAUZE Marie-Christine, CHOQUET Christine,
JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie,

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François,
PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc,
DELEMAR Hugues.

Mme CHAPELAIN Colette, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance : Mme JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 Décembre 2009 approuvé à l'unanimité.

Délibération : Lotissement La Corniche

Le jeudi 5 janvier 2010, une réunion s'est tenue sur le site du lotissement de la corniche, en présence du conseil municipal représenté par le Maire et les trois adjoints, de Mr GAZAGNAIRE le lotisseur et de Mr POVEDA et HESSMANN, propriétaires de lots. L'objectif de cette rencontre était de vérifier la conformité des ouvrages qui devaient être cédés à la commune suite aux deux délibérations du 21 juillet 2005 et du 13 novembre 2007.

Les réserves suivantes ont été émises :

- La voirie actuelle ne permet pas d'assurer aux usagers une desserte satisfaisante, la chaussée non revêtue est très dégradée.
- Le système d'assainissement du lotissement a été modifié depuis 1980. La commune ne dispose ni de déclaration officielle ni d'arrêté modificatif, ni de plan de recollement du nouveau système d'épandage.
- L'accès à la nouvelle plateforme d'épandage n'est pas réalisé et le talus qui la surplombe n'est pas consolidé ; le ravinement qui s'exerce peut venir perturber le bon fonctionnement de l'assainissement.

Pour ces raisons, et l'une des conditions de la reprise des ouvrages étant leur conformité, le conseil municipal est invité à se prononcer et à annuler les délibérations du 21 Juillet 2005 et du 13 Novembre 2007.

Cependant, et comme cela a été convenu lors de la rencontre sur le terrain du lotissement, Mr GAZAGNAIRE doit s'entendre avec MrSMme BERTHIER pour effectuer les travaux d'accès au plateau d'assainissement, faire réaliser le mur de soutènement qui surplombe la parcelle grevée par la servitude d'épandage du lotissement.

Quand ces travaux seront réalisés, la commune fera vérifier par les services du Conseil Général de la Lozère l'état du réseau d'assainissement et ses capacités.

C'est après ces modifications, interventions et vérifications que le conseil municipal, par délibération, mandatera le Maire pour signer l'acte notarié qui fera passer la voirie <<non

revêtue» dans le domaine public communal, et établira le nouveau règlement pour l'assainissement.

Lorsque la voirie fera partie du domaine public, la commune exigera des propriétaires des 5 lots à participer au financement du revêtement de la chaussée suivant la délibération instituant «la participation pour voirie et réseau».

Délibération votée à l'unanimité/ POUR : 11 CONTRE : 0 ABS : 0

Délibération : Dissolution budget logement situé sur le secrétariat de mairie.

Le budget logement doit intégrer le budget principal en 2010.

Délibération votée à l'unanimité/POUR : 11 CONTRE : 0 ABS : 0

Travaux 2010

Le budget 2010 est en préparation,

Faisant suite aux travaux d'enfouissement des réseaux dans la vallée, le Câblage des lignes basse tension ERDF et France TELECOM a été retenu sur le quartier du Fez Bégon et de la Boissonnade au vu des exigences du Syndicat d'électrification (réalisation d'un secteur par an) et du Conseil Général (amélioration de la chaussée sur la D983). Un nouvel éclairage public sera réalisé sur le Fez Bégon. Pour harmoniser ce quartier de la commune, au lotissement du Mas Del Fesc l'éclairage « boule » à lumière blanche sera supprimé et remplacé par des candélabres basse consommation (ampoule orangée).

Le quartier de Rodet-La Pélucarie sera concerné en 2011, celui du Fez Rolland en 2012, toujours pour les raisons invoquées ci-dessus.

Les travaux d'enfouissement sur le chemin de Valbécède débuteront le 15 Février. Un devis sera demandé au service de la DDE pour la réalisation de l'évacuation des eaux pluviales, du compactage et du revêtement de la chaussée programmé en 2010 (programme départemental de voirie).

Des devis seront établis pour la reprise du revêtement des voies communales suivantes : L'Espî, La Lieure, La Rouvière, Arbousse, Le Raynaldes. La commission des travaux et la commission des finances décideront des routes à retenir pour les inscrire en investissement dans le budget principal.

Questions diverses :

Un compteur électrique va être installé dans le mur de la terrasse de la maison de Monsieur Flayol Michel. Il servira aux associations lors des manifestations sur la place du village de SAINT ROMAN DE TOUSQUE.

Photocopieurs de l'école et de la mairie :

La maintenance des photocopieurs paraît trop élevée. La commune paye en location vente 8500€ annuellement (contrat de départ au 27/02/2008). De meilleures propositions (4500€ /5000€), avec le même service, ont été faites par différentes entreprises. Nous ne pouvons pas interrompre le contrat sans pénalité et donc nous devons continuer à utiliser ces deux photocopieurs. Au terme de la location (2013) un appel d'offre sera lancé pour mettre un terme à cette situation.

La séance est levée à 23 h 00

Compte-rendu du Conseil Municipal Jeudi 4 mars 2010

Présents : Messieurs Pierre FESQUET(MAIRE), Philippe GODE, Etienne DIVOUX, François FAURE,

Mesdames Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON, Marie-Christine LAUZE

Messieurs Hugues DELEMAR, Jean-Pierre PASCAL, Frédéric RIGAL et Jean-Luc VEDRINES,

Excusée : Christine CHOQUET (pouvoir donné à Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON)

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES.

- Le compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2010 est approuvé à l'unanimité.
- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009. Principal et Annexes.
Monsieur Le Maire ne prend pas part au vote des comptes administratifs

LOGEMENT 2009. Logement situé au dessus du secrétariat de la Mairie

COMPTE ADMINISTRATIF		LOGEMENT 2009	
FONCTIONNEMENT		Prévues Bug.	Réalisées
Dépenses			
60612	Fournitures non stokable	0,00 €	0,00 €
6228	Honoraires		0,00 €
627	Service bancaire	0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts	1 912,00 €	1 629,93 €
23	Virement section d'investissement	3 944,90 €	
Total Dépenses		5 856,90 €	1 629,93 €
Recettes			
747	Participation	841,25 €	
2	Recettes	891,65 €	0,00 €
752	Loyers	4 124,00 €	4 124,00 €
Total Recettes		5 856,90 €	4 124,00 €
RESULTAT		0,00 €	2 494,07 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses			
1	Déficit reporté	0,00 €	0,00 €
1641	Remboursement emprunts	1 884,00 €	1 883,57 €
23	Immobilisations en cours	6 481,00 €	3 506,27 €
Total Dépenses		8 365,00 €	5 389,84 €
Recettes			
1	Virement section invest.	4 010,55 €	4 010,55 €
1068	Affectation	0,00 €	0,00 €
1311	Subvention Etat	0,00 €	0,00 €
1322	Subvention Région	0,00 €	0,00 €
1323	Subvention Département	409,55 €	9,91 €
16	Emprunts	0,00 €	0,00 €
21	Virement section fonctionnement	3 944,90 €	0,00 €
Total Recettes		8 365,00 €	4 020,46 €
RESULTAT		0,00 €	-1 369,38 €
RESULTAT EXERCICE		0,00 €	
RESULTAT INVEST.2008		4 010,55 €	
RESULTAT FONCT.2008		891,65 €	
EXCEDENT FONCT 2009		3 385,72 €	(2494.07+891.65)
DEFICIT INVEST.2009		-1 369,38 €	(-5379.93+4010.55)
AFFECTATION		1 369,38 €	Affectés obligatoirement au déficit d'investissement
		2 016,34 €	Affectés ligne 002 recettes 2010 de fonctionnement
		3 385,72 F	

Délibération : Vote 10 Pour

ATELIER RELAIS 2009

COMPTE ADMINISTRATIF		ATELIER RELAIS 2009	
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
616	Assurances	253,00 €	252,55 €
6611	Intérêts des emprunts	2 066,00 €	2 065,33 €
23	Virement section d'investissement	4 816,72 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES		7 135,72 €	2 317,88 €
RECETTES			
752	Loyers	6 769,00 €	6 769,02 €
771	Prod.except.		0,33 €
2	Résultat reporté	366,72 €	0,00 €
TOTAL RECETTES		7 135,72 €	6 769,35 €
RESULTAT		0,00 €	4 451,47 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
1	Déficit reporté	3 983,63 €	
1641	Remboursement emprunts	4 214,00 €	4 213,11 €
23	Immobilisations en cours	602,72 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES		8 800,35 €	4 213,11 €
RECETTES			
1	Virement section invest.	0,00 €	0,00 €
1068	Affectation	3 983,63 €	3 983,63 €
21	Virement section invest.	4 816,72 €	0,00 €
TOTAL RECETTES		8 800,35 €	3 983,63 €
RESULTAT		0,00 €	-229,48 €
RESULTAT EXERCICE		0,00 €	
RESULTAT INVEST. 2008		-3 983,63 €	
RESULTAT FONCT. 2008		4 350,35 €	
EXCEDENT DE FONCT.2009		4 818,19 €	(4350.35+4451.47-3983.63)
DEFICIT INVEST.2009		-4 213,11 €	(-3983.63-229.48)
AFFECTATION RESULTAT			

Couvrir le déficit d'invest.par une partie
des résultats de fonct.4213.11€au1068
Affecter le solde au 002de fonct de BP2010
(4819.19-4213.11)=605.08€

Délibération : Vote 10 Pour

VILLAGE DE VACANCES 2009

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLAGE DE VACANCES 2009

FONCTIONNEMENT				
Article	DEPENSES	Pour Mémoire	Montant Euro	
		Prévu 2009	Réalisé	Restes à réaliser
OO2				
023	Virement Section Investissement	12 505,00 €	0,00 €	
60612	Fournitures non stockable	0,00 €	0,00 €	
61522	Entretien de bâtiments	12 000,00 €	950,00 €	
61523	Entretien de voies & réseaux	0,00 €	1 983,45 €	
616	Primes d'assurances	1 235,00 €	1 234,71 €	
63512	Taxes foncières	3 160,00 €	3 273,50 €	
6353	Impôts indirects	135,00 €	131,00 €	
6611	Intérêts des emprunts	3 765,00 €	3 763,58 €	
	TOTAL DEPENSES	32 800,00 €	11 336,24 €	
	RECETTE			
752	Revenus des immeubles	32 800,00 €	32 800,00 €	
	TOTAL RECETTES	32 800,00 €	32 800,00 €	
	SOLDE FONCT.	0,00 €	21 463,76 €	
	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES			
1	Solde d'exercice précédent	48 890,36 €		
1641	Remboursement d'emprunts	14 449,00 €	14 448,76 €	
2315	Travaux village	5 210,00 €	5 210,00 €	
	TOTAL DEPENSES	68 549,36 €	19 658,76 €	
	RECETTES			
21	Virement section de fonctionnement	12 505,00 €	0,00 €	
1641	Emprunt travaux	32 245,45 €	0,00 €	
1068	Affectation N-1	23 798,91 €	23 798,91 €	
	TOTAL RECETTES	68 549,36 €	23 798,91 €	
	Résultat de Fonctionnement 2008	23 798,91 €		
	Résultat D'Investissement 2008	-48 890,36 €		
	Excéd. Fonct.2009	21 463,76 €		
	Excéd. Invest.2009	4 140,15 €		
	Affectation dép.invest.001	44 750,21 €		
	BP 2010			
	Couverture d'auto financement recette	21 463,76 €		

61523 : Entretien de voies et réseaux : mise en discrétion des câbles aériens France telecom au dessus du village de vacance.

2315 : Travaux Village : traitement des charpentes,

Affectation des résultats : -IR 1068 : 21 463.76€

-DI 001 : 44 750.21€

Délibération : Vote 10 Pour

EAU 2009

COMPTES ADMINISTRATIFS EAU 2009				
N° Art.	FONCTIONNEMENT	PREVU 2009	REALISE 2009	RAR
DEPENSES				
6061	Fournitures non stockable Electricité	6 500,00 €	5 579,93 €	
6063	Fournitures d'entretien	500,00 €	361,60 €	
613	Droits de passage	60,00 €	60,00 €	
6152	Entretien Réparation	12 350,00 €	8 680,59 €	
6161	Assurances	500,00 €	477,03 €	
617	Etude et recherche (analyses)	2 400,00 €	2 324,52 €	
6226	Honoraires	0,00 €	2 116,00 €	
6227	Frais bancaires	0,00 €	1,00 €	
6355	Agence eau	0,00 €	1 990,80 €	
6372	Redevance pollution+modern.	2 000,00 €	842,89 €	
641	Rémunération du personnel	2 000,00 €	0,00 €	
645	Charges Sécurité Sociale	60,00 €	0,00 €	
648	Autres charges personnel	2 600,00 €	4 578,40 €	
6611	Intérêts des emprunts	4 788,00 €	4 787,98 €	
6615	Intérêts ligne crédit	2 000,00 €		
6811	Dotations amortissements	20 216,63 €	20 216,63 €	
23	Virt à la section d'invest.	147,00 €		
TOTAL DEPENSES		56 121,63 €	52 017,37 €	
RECETTES				
7011	Vente de l'eau	10 300,00 €	10 449,87 €	
70123	Redevance Prélèvement	2 000,00 €	0,00 €	
70124	Redevance pollution	750,00 €	1 243,52 €	
704	travaux	460,00 €	0,00 €	
70611	Redevance Assainissement	5 300,00 €	6 030,60 €	
70612	Redevance assain. Modern.	115,00 €	330,18 €	
7062	Redevance fosses	1 190,00 €	1 113,20 €	
7064	Location compteurs	31 000,00 €	30 965,37 €	
7071	Compteurs	0,00 €	0,00 €	
747	Participation fosses	0,00 €	0,00 €	
748	Subvention SDEE	0,00 €	1 186,10 €	
771	Prod. exceptionnel	0,00 €	0,00 €	
777	Sub. Transférées au résultat	5 006,63 €	5 006,63 €	
TOTAL RECETTES		56 121,63 €	56 325,47 €	
RESULTAT		0,00 €	4 308,10 €	
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
1	Déficit Investissement reporté	11 916,22 €	0,00 €	
13913	Reprise subvention	5 006,63 €	5 006,63 €	
1641	Remboursement Emprunt	11 700,00 €	11 699,93 €	
211	Terrains	60,00 €	0,00 €	
2315	Renforcement Rodet	112 060,00 €	71 557,00 €	12 000 €
	AEP Val Bécède	32 190,00 €	3 740,00 €	28 450 €
	Captage Boissonnade	5 690,00 €	58,28 €	4 500 €
TOTAL DEPENSES.		178 622,85 €	92 061,84 €	44 950 €
RECETTES				
1068	Excédent reporté	8 238,25 €	8 238,25 €	
131	Subv. Equipement	36 892,00 €	32 926,01 €	48 433 €
1641	Emprunts	53 128,97 €	40 000,00 €	
28121	Amort. Terrain Lot.	8 214,00 €	8 214,00 €	
281531	Amort. AEP	5 464,35 €	5 464,35 €	
281532	Amort.Ass.	5 998,28 €	5 998,28 €	
281561	Amort. Mat.	540,00 €	540,00 €	
21	Virement section de fonctionnement	147,00 €		
TOTAL RECETTES		178 622,85 €	101 380,89 €	48 433 €
RESULTAT			9 319,05 €	3 483 €
RECAP. EXERCICE				
FONCT. DEPENSES			52 017,37 €	
FONCT. RECETTES			56 325,47 €	
INVEST. DEPENSES			92 061,84 €	
INVEST. RECETTES			101 380,89 €	
RESTE A REAL. DEP.			44 950,00 €	
RESTE A REAL. REC.			48 433,00 €	
EXCEDENT FONCT. 2008			0,00 €	
DEFICIT INVEST. 2008			11 916,22 €	
RESULTAT EXERCICE		0,00 €	5 193,93 €	

Affectation obligatoire: couverture d'autofinancement:0
Affectation à l'excédent de fonctionnement budget 2010:

4 308,10 €

NOTA : Suite aux réparations des fuites sur le réseau, la facture EDF a été réduite de 46%. 10.392,15€ en 2008, 5.579,93€ en 2009 avec 4% d'augmentation des tarifs EDF.

6226 :Honoraires : dans le cadre de la mise aux normes obligatoire des captages,

6355 § 641 /montant reversé à l'agence de l'eau RHONE MEDITERRANNE

748 :Montant total de la subvention déduite de la participation des particuliers pour l'entretien des fosses septique(20%),

Affectation des résultats au BP 2010 :- excédent fonct. 002 : 4 308.10€

- excédent invest. 001 : 885.53€

Délibération : Vote 10 Pour

COMMUNE 2009

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 COMMUNE

Article	DEPENSES	PREVU	REALISE	RESTE A
	FONCTIONNEMENT	2009	2009	REALISER
11	Charges à Caractère Général	54 380,00 €	52 426,48 €	
60612	Electricité	7 500,00 €	8 336,44 €	
60623	Alimentation (Cantine+ Transport)	6 000,00 €	6 032,49 €	
60631	Fournitures entretien	500,00 €	372,47 €	
60632	Fourniture petit équipement	400,00 €	288,28 €	
6064	Fournitures Administratives	1 200,00 €	1 175,86 €	
6067	Fournitures scolaires	2 000,00 €	1 644,97 €	
6111	Cantine scolaire	6 500,00 €	5 992,18 €	
6135	Locations mobilières	9 400,00 €	9 076,65 €	
61522	Entretien de batiments	4 000,00 €	3 894,88 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	6 000,00 €	6 051,80 €	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00 €	201,24 €	
6156	Maintenance	2 200,00 €	2 277,64 €	
616	Primes d'assurances	900,00 €	369,74 €	
6182	Documentation	110,00 €	219,60 €	
6255	Indemnité régisseur	365,00 €	356,04 €	
6231	Annonces insertions	220,00 €	221,26 €	
6232	Fêtes et cérémonies	700,00 €	65,00 €	
6238	divers	10,00 €	- €	
6247	Transports collectifs	1 895,00 €	2 096,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 600,00 €	1 248,49 €	
6262	Frais de télécommunication	1 600,00 €	1 292,95 €	
6281	Cotisations diverses	0,00 €	- €	
6283	Redevances OM	380,00 €	378,00 €	
63512	Taxes foncières	900,00 €	834,50 €	
6354	Droit d'Enregistrement		- €	
12	CHARGES de PERSONNEL	67 470,00 €	67 438,89 €	
6218	Mise à dispo. Personnel Tech.	6 000,00 €	5 932,32 €	
6336	Cotisations CNG CG	540,00 €	675,89 €	
6338	URSSAF	630,00 €	158,67 €	
6411	Rémunération personnel titulaire	19 100,00 €	18 904,48 €	
6413	Rémunération personnel non titulaire	21 900,00 €	21 134,97 €	
6417	Rémunération Apprenti	4 000,00 €	5 194,84 €	
6451	Cotisations URSSAF	11 600,00 €	11 888,70 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	1 450,00 €	1 383,66 €	
6454	Cotisation ASSDIC	1 400,00 €	1 352,00 €	
6456	Vers. Supp. Familial	200,00 €	241,00 €	
6457	Cotisations sociales Apprentissage	150,00 €	178,43 €	
6475	Cotisation Médecine du travail	500,00 €	393,93 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COI	29 117,00 €	26 926,77 €	
6531	Indemnités élus	13 000,00 €	13 220,13 €	
6533	Cotisation retraite élus	500,00 €	446,53 €	
6553	Service incendie	8 000,00 €	8 008,43 €	
6554	Contributions organismes de regroupem	3 500,00 €	3 003,68 €	
6558	Autres dépenses obligatoires	150,00 €	0,00 €	
65748	Subventions organismes privés	3 967,00 €	2 248,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	5 785,00 €	3 939,96 €	
66111	Intérêts des emprunts	3 785,00 €	3 784,60 €	
6615	Intérêts comptes courants	2 000,00 €	155,36 €	
67	CHARGES EXCEPTIONELLES	0,00 €	0,00 €	
23	Virement section d'investissement	75 097,29 €	0,00 €	
	042 OPERATIONS ORDRE			
681	Dotation Amort.	30 600,00 €	29 880,18 €	
	TOT. DEPENSES			
	FONCTIONNEMENT	262 449,29 €	180 612,28 €	

	RECETTES			
	FONCTIONNEMENT			
13	Attenuation de charges(apprenti)	0,00 €	2 000,00 €	
70	Produit des Services	5 940,00 €	5 794,57 €	
70323	Redevance domaine Pub.	440,00 €	649,92 €	
7067	Redevance Service Péri-scolaire	5 500,00 €	5 144,65 €	
7088	Autres produits		0,00 €	
73	IMPOTS ET TAXES	63 107,00 €	63 345,50 €	
7311	Contributions directes	60 607,00 €	60 344,00 €	
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	2 500,00 €	3 001,50 €	
74	Dotations et Participations	126 418,02 €	128 435,90 €	
7411	Dotation forfaitaire	92 023,00 €	92 023,00 €	
74122	Dot Solidarité Rurale	17 463,00 €	18 227,00 €	
74127	Dotation Nationale de Péréquation	5 826,00 €	5 405,00 €	
742	Dotation Elus locaux	2 681,00 €	2 762,00 €	
747	Participation	1 558,02 €	65,13 €	
7474	Participation école ext.		2 963,64 €	
74718	Autres	0,00 €	0,00 €	
74832	Attribution FDTP	1 400,00 €	1 453,13 €	
74833	Compensation T.P.	81,00 €	81,00 €	
74834	Compensation Taxes Foncières	4 362,00 €	4 725,00 €	
74835	Compensation Taxes habitation	1 024,00 €	661,00 €	
7488	Autres attrib.°et Particip°		70,00 €	
75	Produits de Gestion Courante	9 810,00 €	9 355,70 €	
752	Revenus des immeubles	9 660,00 €	8 937,30 €	
758	Produits gestion courante	150,00 €	418,40 €	
76	Produits Financier		8,19 €	
762	Prod.autres	0,00 €	8,19 €	
77	Produits exceptionnel		0,10 €	
7788	Autres reprises		0,10 €	
	TOTAL			
	Recettes fonctionnement	205 275,02 €	208 939,96 €	
	RESULTAT NET FONCTIONNEMENT			
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	57 174,27 €		
	TOTAL RECETTES FONC.	262 449,29 €	208 939,96 €	
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		28 327,68 €	
	INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	RAR
	DEPENSES	2009	2009	
16	Remboursement d'emprunts	10 089,00 €	10 088,55 €	
20415	Travaux TELECOM Enfouissement	22 000,00 €	21 359,92 €	
		8 600,00 €	8 520,26 €	
23	Voirie+ enfouissement	111 800,00 €	39 314,16 €	63 485,84 €
	Ecole batiment	400,00 €	0,00 €	0,00 €
	PROG.GLOBALISE 2008	2 292,63 €	1 087,77 €	0,00 €
	Batiment	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Aménagt Village	79 000,00 €	0,00 €	75 260,00 €
	Achat terrain	1 000,00 €	954,29 €	
	Intempéries 2008	10 870,27 €	0,00 €	10 870,27 €
	Matériel Ecole	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
	Eclairage Public	9 000,00 €	2 481,90 €	5 602,23 €
	Mobilier Mairie	2 200,00 €	2 184,63 €	
	Total Dépenses Investissement:	261 751,90 €	85 991,48 €	
	Solde d'exercice précédent			
41	Opérations patrimoniales-rés.voirie	7 879,25 €	5 808,86 €	157 718,34 €
	Déficit reporte 2008	43 208,68 €		
	TOTAL DEP. INVEST.	312 839,83 €	91 800,34 €	

	RECETTES INVEST.			
10222	Dotation Fonds div. FCTVA	25 568,00 €	23 384,00 €	
1068	Affectation N-1	52 501,31 €	52 501,31 €	
1321	Sub.Enfouissement ministère int.	40 000,00 €	14 159,00 €	25 841,00 €
1323	Département Enfouissement	79 393,98 €	51 262,67 €	30 418,33 €
1332	Amende de police	0,00 €	2 041,00 €	
1325	Groupement & collectivité	1 800,00 €	415,03 €	
1328	Participation SDEE Eclairage	0,00 €	0,00 €	
1641	Emprunts	0,00 €	0,00 €	
165	Dépôts & Cautionnement	0,00 €	361,33 €	
	Total Recettes Réelles Invest.	199 263,29 €	144 124,34 €	56 259,33 €

21	Virement de la section fonct.	75 097,29 €		
40	Opération d'ordre	30 600,00 €	29 880,18 €	
41	Opération patrimoniale	7 879,25 €	5 808,86 €	
	TOTAL RECETTE INVEST.	312 839,83 €	179 813,38 €	
	RESULTAT EXERCICE		88 013,04 €	-101 459,01 €

	RECAPITULATION EXERCICE		
	FONCTIONNEMENT Dépenses	180 612,28 €	
	FONCTIONNEMENT Recettes	208 939,96 €	
	INVESTISSEMENT Dépenses	91 800,34 €	
	INVESTISSEMENT Recettes	179 813,38 €	
	RESTE A REALISER DEP.	157 718,34 €	
	RESTE A REALISER REC.	56 259,33 €	
	EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2008	57 174,27 €	
	DEFICIT INVESTISSEMENT 2008	43 208,68 €	
	RESULTAT EXERCICE	28 847,30 €	

	Affectation des résultats avec intégration du CA logement	
	Résultat invest. 2008	-43 208,68 €
	Résultat fonct. 2008	109 675,58 €
	Résultat invest.2009	86 643,66 €
	Résultat de fonct.2009	31 713,40 €
	Affectation des résultats obligatoires	
	BP2010 au 1068 recette couverture autofinanc.	58 024,03 €
	BP2010 au 002 recette de fonct.	30 863,64 €
	BP2010 au 001 excédent invest.reporté	43 406,00 €

Intégration du budget « Logement » dans le budget de la Commune à compter de 2010.

Affectation des résultats au BP 2010

Délibération : Vote 10 Pour

- **NOUVELLE COMPETENCE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

La commune de St Etienne Vallée Française demande à la Communauté de Communes d'intégrer le SMAGE -Etude d'impact sur les berges des gardons- Il faut donc ajouter une nouvelle compétence à la Communauté de Communes.

Délibération : Vote 10 Pour, 1 Abstention

- **PROGRAMME COMMUNAL 2010 :Propositions**

- ✚ VOIRIE :La priorité va au chemin de VALBECEDE, avec pour objectif de terminer les travaux avant fin 2010(12 500 € de pluvial et reprofilage auquel s'ajoutera 8 500 € de couche de finition)
- ✚ VOIRIE :La route d'ESPI(17000€ :reprofilage et finition) Ces deux premiers travaux seront traités avec le programme départemental de voirie .La voie qui dessert CROANCE sera aussi reprofilée(4 500 €).
- ✚ VOIRIE :Les routes du SALT,du SERRE,de COMBES ,de la STATION EPURATION,du Réservoir de l'exil,d'ARBOUSSE HAUT :reprofilage suite aux intempéries. Les travaux de soutènement sur la route du SALT sont en cours de réalisation. Ces travaux sont subventionnés (ETAT, REGION, DEPARTEMENT) à hauteur de 57% du montant HT des travaux.
- ✚ Poursuite de l'éclairage public(12 500 €) avec des mesures d'économie d'énergie
- ✚ La peinture à la Mairie et à l'Ecole.

- **INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

- ✚ **NATURA 2000** : les inventaires du document d'Objectifs ont été validés .
- ✚ **MAISON CHAPTAL** située sur la commune de STE CROIX : l'avant projet détaillé a été fourni. Un nouveau chiffrage est demandé avant validation définitive .Les employés inter- communaux prennent en charge la démolition et le lot peinture .Pour réduire les coûts finaux, il est demandé d'orienter le projet à minima pour les travaux d'isolation, rénovation de toiture, plomberie, électricité etc...
- ✚ **EXTENSION DE LA CRECHE ITINERANTE** : Le projet porte sur l'ouverture de cette crèche sur ST ETIENNE pendant 2 jours supplémentaires. En négociation avec la Caisse d'Allocations Familiales.
- ✚ **EPICERIE-BOULANGERIE DU POMPIDOU** : Le conseil communautaire continue de travailler sur ce dossier d'acquisition -rénovation et reprise de cette activité économique qui s'élève à **444 065 €** . Au 26/02/2009 le plan de financement a considérablement évolué. Les financements (Conseil Général, Conseil Régional, Fisac, etc..) ont diminué et sont de **156 575 €** au lieu de **220 686 €** ; les emprunts à réaliser par la communauté de communes pour les locaux professionnels s'élèvent à **103 000 €** et pour le logement à **50 000€** avec un loyer de **627€/mois** pour l'activité professionnelle et **300€/mois** pour l'habitation (**927€** de loyer mensuel pour le gérant). Il reste une participation de la communauté de commune qui passe de **99 €** à **138 000 €** pour boucler le montage financier. Du fait du manque de visibilité du dernier plan de financement (3ème), il a été décidé de reporter la décision d'acquisition des locaux et de faire de nouvelles demandes de subventions.
- ✚ **LE NOUVEAU PIBOULIO** : Les plans ont été envoyés à toutes les Mairies et aux Acteurs Associatifs pour des échanges constructifs sur ce projet.

Fin de séance à 0h40.

Compte -rendu du Conseil Municipal Jeudi 01 Avril 2009

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : LAUZE Marie-Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, Pascal Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc, DELEMAR Hugues.

Absent excusé : Monsieur FAURE François, pouvoir à VEDRINES Jean-Luc.

Secrétaire de séance : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie

Mme CHAPELAIN Colette, **Secrétaire de Mairie.**

Approbation du compte rendu municipal du 04 Mars 2010

Vote : 11 Pour

VOTE DES BUDGETS 2010 :

Budget Atelier Relais

BUDGET ATELIER RELAIS 2010			
FONCTIONNEMENT DEPENSES		Réalisé 2009	Prévu 2010
616	Assurances	252,55 €	262,00 €
6611	Interêts des emprunts	2 065,33 €	1 823,00 €
23	Virement section d'investissement	0,00 €	5 352,08 €
2	Déficit antérieur reporté		
Total Dépenses		2 317,88 €	7 437,08 €
RECETTES			
752	Loyers	6 769,02 €	6 832,00 €
7473	Subvention Départementale		0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,33 €	
2	Résultat reporté	366,72 €	605,08 €
Total Recettes		7 136,07 €	7 437,08 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT		4 818,19 €	0,00 €
INVESTISSEMENT DEPENSES			
1	Déficit reporté	3 983,63 €	4 213,11 €
1641	Remboursement emprunts	4 213,11 €	4 460,00 €
2313	Travaux	0,00 €	892,08 €
Total Dépenses		8 196,74 €	9 565,19 €
RECETTES			
21	Virement section invest.	0,00 €	5 352,08 €
1068	Affectation	3 983,63 €	4 213,11 €
Total Recettes		3 983,63 €	9 565,19 €
Resultat investissement		-4 213,11 €	0,00 €
Resultat de l'exercice		0,00 €	0,00 €

Vote : 11 Pour

Budget Village de vacances

BUDGET VILLAGE DE VACANCES 2010

FONCTIONNEMENT				
Article	DEPENSES			
		Réalisé 2009	Prévu 2010	Restes à réaliser
023	Virement Section Investissement	0,00 €	10 810,00 €	
6061	Fournitures non stockables	0,00 €	0,00 €	
61522	Entretien de batiments	950,00 €	10 000,00 €	
61523	Entretien voies et réseaux	1 983,45 €	0,00 €	
616	Primes d'assurances	1 234,71 €	1 280,00 €	
6218	Personnel		4 500,00 €	
6226	Honoraires	0,00 €	0,00 €	
627	Service bancaire	0,00 €	0,00 €	
63512	Taxes foncières	3 273,50 €	3 300,00 €	
63513	Autres impots locaux	131,00 €	0,00 €	
6611	Intérêts des emprunts	3 763,58 €	2 910,00 €	
	Total Dépenses	11 336,24 €	32 800,00 €	
	Recettes			
752	Revenus des immeubles	32 800,00 €	32 800,00 €	
7911	Indemnité de sinistre	0,00 €	0,00 €	
OO2	Excédent antérieur reporté	0,00 €	0,00 €	
	Total Recettes	32 800,00 €	32 800,00 €	
	Solde de Fonctionnement	21 463,76 €	0,00 €	
	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES			
1	Solde d'exercice précédent	48 890,36 €	44 750,21 €	
1641	Remboursement d'emprunts	14 448,76 €	13 450,00 €	
2315	Travaux village	5 210,00 €	0,00 €	0,00
	Traitement charpentes		0,00 €	
2313	Travaux village RR	0,00 €		
	Total Dépenses	68 549,12 €	58 200,21 €	0,00
	RECETTES			
21	Virement section de fonctionnement		10 810,00 €	
132	Subventions	0,00 €		
1323	Subventions région	0,00 €	0,00 €	0,00
1324	Subvention commune	0,00 €	0,00 €	0,00
	Subvention FEDER	0,00 €	0,00 €	0,00
1641	Emprunt travaux	0,00 €	25 926,45 €	
1068	Affectation N-1	23 798,91 €	21 463,76 €	
	Total Recettes	23 798,91 €	58 200,21 €	0,00
	Résultat D'Investissement	-48 890,36 €	0,00 €	0,00
	Résultat de l'exercice	-25 091,45 €	0,00 €	

Vote : 11 Pour

Budget de l'Eau

BUDGET A.E.P. 2010				
Article	FONCTIONNEMENT	Pour Mémoire	Montant Euro	
	Dépenses	Réalisé 2009	Prévu 2010	Restes à réal.
2	Déficit fonct; reporté	0,00 F	0,00 €	
023	Virement Section Investissement	0,00 €	3 979,10 €	
6061	Fournitures non stockable	5 579,93 €	5 500,00 €	
6063	Fournitures d'entretien	361,60 €	500,00 €	
613	Droit de passage ONF	60,00 €	60,00 €	
61521	Entretien Réseau communal	8 680,59 €	9 500,00 €	
61522	Entretien Fosses septiques	0,00 €	500,00 €	
616	Primes d'assurances	477,03 €	500,00 €	
617	Etude et Recherches	2 324,52 €	2 940,00 €	
6226	Honoraires	2 116,00 €	1 900,00 €	
6227	Frais bancaires	1,00 €	0,00 €	
6355	Prélèvement milieu naturel	1 990,80 €	1 900,00 €	
6372	Redevance POL+MOD.	842,89 €	1 584,00 €	
641	Charge de Personnel	0,00 €	500,00 €	
645	Charges de Sécurité Sociale	0,00 €	60,00 €	
648	Autres charges personnel	4 578,40 €	5 000,00 €	
6611	Intérêts des emprunts	4 787,98 €	5 440,00 €	
6615	Intérêts ligne trésorerie			
681	042 Dotation Amortissement	20 216,63 €	22 758,00 €	
	Total Dépenses	52 017,37 €	62 621,10 €	
	Recettes			
70111	Vente de l'eau	10 449,87 €	10 650,00 €	
70611	Redevance Assainissement	6 030,60 €	6 200,00 €	
7062	Redev.Ass.non collectif (fosses sept.)	1 113,20 €	360,00 €	
7064	Location Compteurs	30 965,37 €	31 300,00 €	
70612	Redevance modernisation ass.	330,18 €	350,00 €	
70124	Redevance pollution	1 243,52 €	1 300,00 €	
704	Travaux de branchements		1 750,00 €	
748	Subvention S.D.E.E.	1 186,10 €	300,00 €	
777	042 Sub.transférés aux résultats	5 006,63 €	6 103,00 €	
2	Excédent reporté		4 308,10 €	
	Total Recettes	56 325,47 €	62 621,10 €	
	Solde de Fonctionnement	4 308,10 €	0,00 €	
	INVESTISSEMENT			
	Dépenses			
1	Déficit Reporté	11 916,22 €	2 597,17 €	
1641	Remboursement d'emprunts	11 699,93 €	12 442,00 €	
2151	Terrains bâtis	0,00 €	0,00 €	
2315	Immobilisations techniques en cours	75 355,28 €	18 193,76 €	rodet : 12000
2315	Périmètre des Captages		54 000,00 €	
	Acquisition terrain captages		2 000,00 €	
	Frais notariés et géomètres		2 000,00 €	
13913	Reprise Subvention	5 006,63 €	6 103,00 €	M bécède : 28450
	Total Dépenses	103 978,06 €	97 335,93 €	etude boiss.4500
	RECETTES			
1	Exédent reporté	0,00 €	885,83 €	
21	Virement section de fonctionnement	0,00 €	3 979,10 €	
131	Subventions	32 926,01 €	6 230,00 €	48433
1068	Affectation N-1	8 238,25 €	0,00 €	
1641	Emprunt	40 000,00 €	17 000,00 €	
131	Sub. C.G. Périmètre captages		30 000,00 €	
	Sub. Agence Bassin Périmètre Captage		13 000,00 €	
28121	Amortissements Terrain	8 214,00 €	8 214,00 €	
28125		0,00 €	132,00 €	
281531	Amort.réseaux AEP	5 464,35 €	7 871,00 €	
281532	Amort.Réseaux Ass.	5 998,28 €	6 001,00 €	
281561	Amort.Mat.Expl.	540,00 €	540,00 €	
	Total Recettes	101 380,89 €	93 852,93 €	142 285,93 €
	Résultat D'Investissement			
	Résultat de l'exercice		0,00 €	

Ouverture du programme d'acquisition et de réalisation des périmètres de protection des captages de Rodet et la Boissonnade(articles 2315 en dépense)

Vote : 11 Pour

Budget Communal

BUDGET COMMUNAL 2010				
Article	FONCTIONNEMENT	Pour Mémoire	PREVU	
	Dépenses	C.A. 2009	2010	
11	Charges à Caractère Général	52 426,48 €	62 942,00 €	proposition
60612	Electricité	8 336,44 €	8 500,00 €	
60623	Alimentation (Transport repas)	6 032,49 €	6 578,00 €	
60631	Fournitures entretien	372,47 €	500,00 €	
60632	Fourniture petit équipement	288,28 €	400,00 €	
6064	Fournitures Administratives	1 175,86 €	1 200,00 €	
6067	Fournitures scolaires	1 644,97 €	2 000,00 €	
6111	Cantine	5 992,18 €	6 814,00 €	
6135	Locations mobilières	9 076,65 €	9 300,00 €	
61522	Entretien de batiments	3 894,88 €	8 000,00 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	6 051,80 €	8 000,00 €	
61558	Entretien de biens immobiliers	201,24 €	300,00 €	
6156	Maintenance	2 277,64 €	2 400,00 €	
616	Primes d'assurances	369,74 €	900,00 €	
6182	Documentation	219,60 €	250,00 €	
6225	Indemnité régisseur	356,04 €	370,00 €	
6231	Annonces insertions	221,26 €	230,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies	65,00 €	700,00 €	
6247	Transports collectifs	2 096,00 €	2 200,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 248,49 €	1 500,00 €	
6262	Frais de télécommunication	1 292,95 €	1 500,00 €	
6283	Redevances OM	378,00 €	400,00 €	
63512	Taxes foncières	834,50 €	900,00 €	
12	CHARGES de PERSONNEL	67 438,89 €	65 250,00 €	
6336	Cotisations CNG CG	675,89 €	700,00 €	
6338	URSSAF	158,67 €	600,00 €	
6218	Mise à dispo.personnel technique	5 932,32 €	6 000,00 €	
6411	Rémunération personnel titulaire	18 904,48 €	19 500,00 €	
6413	Rémunération personnel non titulaire	21 134,97 €	22 500,00 €	
6417	Rémunération apprenti	5 194,84 €	0,00 €	
6451	Cotisations URSSAF	11 888,70 €	12 200,00 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	1 383,66 €	1 500,00 €	
6454	Cotisation ASSEDIC	1 352,00 €	1 500,00 €	
6456	Versement FNC SUP. FAM.	241,00 €	250,00 €	
6457	Cotisations sociales apprentissage	178,43 €	0,00 €	
6475	Cotisation Médecine du travail	393,93 €	500,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION CO	26 926,77 €	28 200,00 €	
6531	Indemnités élus	13 220,13 €	13 300,00 €	
6533	Cotisation retraite élus	446,53 €	500,00 €	
6553	Service incendie	8 008,43 €	8 100,00 €	
6554	Contributions organismes de regroupem	3 003,68 €	3 500,00 €	Syndicat Elec. 350,00 €
6558	Autres dépenses obligatoires	0,00 €	0,00 €	Syndicat Mxte. 250,00 €
657363	Subvention A.E.P.	0,00 €	0,00 €	
657364	Autres EPL Village Vacances	0,00 €	0,00 €	Ecole Ste Croix 0,00 €
65737	Subvention Logement	0,00 €	0,00 €	Syndicat Ens. 2 100,00 €
65748	Subventions organismes privés	2 248,00 €	2 800,00 €	relais T.V. 800,00 €
				TOTAL C.O.R. 3 500,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	3 939,96 €	3 040,00 €	AUTRES SUBVENTIONS
66111	Charges d'intérêts	3 784,60 €	3 040,00 €	
		0,00 €	0,00 €	Prés. Verte 100,00 €
6611	Intérêts des emprunts	0,00 €	0,00 €	A.D.M.R. 100,00 €
6615	Intérêts comptes courants	155,36 €	0,00 €	Réserve 616,00 €
				Parents Elèves 400,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONELLES	0,00 €	0,00 €	Ecole Commune 400,00 €
6713	Secours et dot.	0,00 €	0,00 €	Ecole CCE 300,00 €
673	Autres Subventions	0,00 €	0,00 €	Asso. Pompiers 300,00 €
675	Valeur comptable immo. Cédées	0,00 €	0,00 €	Eveil Aqua. 100,00 €
				USEP 100,00 €
42	Opération d'ordre	29 880,18 €	49 500,00 €	Arche Mus. 384,00 €
				Total Subven 2 800,00 €
23	Virement section d'investissement	0,00 €	24 023,64 €	
	Total Dépenses	180 612,28 €	232 955,64 €	

Recettes				
6419	Rbt sur rémunération personnel	2 000,00 €	0,00 €	
70	Produit des Services	5 794,57 €	5 100,00 €	
70323	Redevance domaine public	649,92 €	600,00 €	
7067	Redevance Service Péri-scolaire	5 144,65 €	4 500,00 €	
73	IMPOTS ET TAXES	63 345,50 €	57 771,00 €	
7311	Contributions directes	60 344,00 €	54 794,00 €	
7318	Compensation Taxe professionnelle		2 977,00 €	
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	3 001,50 €	0,00 €	
74	Dotations et Participations	128 435,90 €	125 721,00 €	
7411	Dotation forfaitaire	92 023,00 €	90 612,00 €	
74121	Dot Solidarité Rurale	18 227,00 €	18 487,00 €	
74127	Dotation Nationale de Péréquation	5 405,00 €	5 164,00 €	
742	Dotation Elus locaux	2 762,00 €	2 783,00 €	
747	Autres participations	65,13 €	70,00 €	
7474	Participation école externe	2 963,64 €	3 093,00 €	
74832	Attribution FDTP	1 453,13 €	0,00 €	
74833	Compensation T.P.	81,00 €	78,00 €	
74834	Compensation Taxes Foncières	4 725,00 €	4 604,00 €	
74835	Compensation Taxes habitation	661,00 €	830,00 €	
7488	Frais Elections municipales	70,00 €	0,00 €	
75	Produits de Gestion Courante	9 363,99 €	13 500,00 €	
752	Revenus des immeubles	8 937,30 €	13 500,00 €	
758	Produits gestion courante	418,40 €	0,00 €	
768	Autres produits financiers	8,19 €	0,00 €	
778	Autres produits exceptionnels (don)	0,10 €	0,00 €	
	Total	208 939,96 €	202 092,00 €	
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	57 174,27 €	30 863,64 €	
	Total Recettes	266 114,23 €	232 955,64 €	
				Reste à
	INVESTISSEMENT	C.A.	Prévu	Réaliser
	Dépenses	2009	2 010	
001	Déficit d'investissement reporté N-1	43 208,68 €	0,00 €	
1641	Remboursement d'emprunts	10 088,55 €	9 300,00 €	
20415	sub équip autres org publics	21 359,92 €	18 000,00 €	31 500,00 €
2042	sub équip personne droit privé	8 520,26 €		
2112	Achat terrain	954,29 €	0,00 €	
238	Avance sur immo PROG. GLOB. 2008	1 087,77 €	0,00 €	
2112	Acquisition voirie lot.Corniche	0,00 €	2 000,00 €	
2315	Aménagement Village St Roman	0,00 €	12 500,00 €	53 760,00 €
2315	Intempéries 2008	0,00 €	32 000,00 €	10 870,27 €
2315	Voirie	39 314,16 €	4 500,00 €	53 485,84 €
2315	opérations non affectées		15 500,00 €	
2184	Mobilier Mairie	2 184,63 €	0,00 €	
2184	Matériel Ecole	0,00 €	500,00 €	2 500,00 €
2313	Eclairage Public	2 481,90 €	12 500,00 €	5 602,23 €
2151-041	PROG.GLOBALISE VAL BECEDE+LES PIS		25 000,00 €	
238	PROG.GLOBALISE VAL BECEDE-LES PIS		17 000,00 €	
41	réseau voirie	5 808,86 €		
	Total Dépenses	135 009,02 €	148 800,00 €	157 718,34 €
				306 518,34 €
	Recettes			Reste à réaliser
10222	Dotation Fonds div. FCTVA	23 384,00 €	7 000,00 €	
1	Excédent investissement		43 434,98 €	
1068	Affectation N-1	52 501,31 €	58 024,03 €	
	Sub. Amendes de police	2 041,00 €	147,29 €	
1321	Subvention Etat enfouissement	14 159,00 €	0,00 €	25 841,00 €
1321	Subvention Etat Intempéries		12 364,00 €	
1321	Subvention région intempéries		4 239,00 €	
1321	Subvention département intempéries		3 533,00 €	
1323	Subvention Département Enfouissement	51 262,67 €	0,00 €	15 565,00 €
1323	Sub.Dép. PEVC 2009			8 270,22 €
1323	SUB. PED 2009 Aménagement Val bécède			6 583,11 €
1323	Subvention Voirie		6 200,00 €	
1325	Participation SDEE Eclairage Public	415,03 €	2 500,00 €	
1641	Emprunt		12 793,07 €	
165	Caution logements	361,33 €	0,00 €	
	Virement section de fonctionnement		24 023,64 €	
28042	sub équip personne droit privé	29 880,18 €	49 500,00 €	
1323	SDEE sub prog.globalisé	2 428,46 €	9 500,00 €	
238	avance immo PROG. GLOBALISE	3 380,40 €	17 000,00 €	
			0,00 €	56 259,33 €
	Total Recettes	179 813,38 €	250 259,01 €	306 518,34 €
	Restes a réaliser			
	RESULTAT EXERCICE			

Vote : 11 Pour

Les dépenses présentées en investissement au budget ont été proposées en séance du conseil municipal du 4 mars 2010(voir compte-rendu)

Délibération :le conseil décide de ne pas augmenter les 3 taxes(bâti,non bâti,taxe d'habitation).

Vote :11 pour

Délibération : Communauté de communes : Le conseil municipal accepte le principe que la crèche qui fonctionne sur Ste Croix Vallée Française ait une antenne sur le village St Etienne Vallée Française.

Vote : 11 Pour

Délibération : Pour s'opposer à la suppression d'un poste de Professeur d'Histoire, Géographie (éducation nationale)et d'un poste d'ATOSS(conseil général). La survie du collège de ST Etienne Vallée Française est indispensable pour nos communes.

Vote : 11 pour

Questions diverses

Compte rendu par Mme Christine Choquet de la réunion provoquée par la communauté de communes sur la santé :

47 % des médecins en Lozère ont plus de 50ans, il faut trouver des moyens pour les remplacer.

Proposition : Création d'une **association** pour regrouper des professionnels (Médecins, Infirmières, pédicure....) et travailler sur la mise en place d'un pôle santé avec une étude de toutes les solutions .

Communauté de communes

Les budgets de la communauté de communes ont été votés. Le Syndicat Mixte à fusionné avec la communauté de communes , il n'existe donc plus.

La communauté de communes n'a toujours pas cédé la **station d'épuration à la Fromagerie des Cévennes** car elle ne fonctionne pas à 100 % : Le Gaz méthane dégagé n'arrive pas jusqu'à la chaudière de la Fromagerie. Le problème doit être réglé par l'entreprise et les délais de mise en service sont maintenant dépassés ; le maître d'œuvre(DDT)et maître d'ouvrage insistent pour voir enfin aboutir cette installation .

L'association INNO Carburants n'existera plus au 30 avril .**La nouvelle station service** se situera sous le garage communal de la commune de Ste Croix. Elle sera gérée par les employés de la communauté de communes (techniques et administratifs)et sera en fonction Fin Avril.

Epicerie et logement du Pompidou : le plan de financement a été voté par la communauté de communes pour une dépense d'investissement de 437 665 Euros(acquisition et réhabilitation du logement et du commerce)

Maison Chaptal à Ste Croix(Epicerie Bio): le plan de financement à été voté par la communauté de communes pour une dépense d'investissement de 286690 Euros TTC(logement)et 222130 Euros HT pour le commerce .L' acquisition étant réalisée, les travaux de réhabilitation seront revus à la baisse car trop élevés pour rendre cette opération supportable par la communauté et le futur gérant .

Atelier de transformation végétale : le plan de financement a été voté par la communauté de communes pour un budget total de 272 000 Euros, subventionné à 60 % pour le matériel et 73 % pour la construction. Le loyer remboursera les emprunts contractés par la communauté.

Maison Ecologique des Arts et des Sports (ancien Piboulio) :

Coût total 557260 Euros financé à 80 %,

à la charge de la communauté de commune : 20 %

Il est évoqué la possibilité de demander aux communes voisines un fond de concours ; c'est une participation au coût de la construction du bâtiment des communes concernées par ce projet . Aucune délibération n'a été prise .

Un diagnostic économique est prévu pour étudier la reconstruction du **village de vacances du Martinet** à St Etienne Vallée Française.(montant de l'étude : 30000€ financée à 80%.)

La séance est levée à 23H15.

Compte-rendu du Conseil Municipal
Mardi 18 mai 2010

Présents : Mesdames Christine CHOQUET, Sylvie JULLIAN, Marie-Christine LAUZE.
Messieurs Pierre FESQUET (Maire), Philippe GODE, Etienne DIVOUX,
François FAURE, Frédéric RIGAL, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR.
Madame Colette CHAPELAIN (secrétaire de mairie).
Absent excusé : Monsieur Jean -Luc VEDRINES.
Secrétaire de séance : Hugues DELEMAR.

- Délibération motivée : suite au refus de C.U. sur le terrain de Mr Mme Martinez route du Spis. Le conseil motive sa décision d'appuyer la demande par le fait de la proximité du village de vacances et des installations nécessaires (eau, électricité, ...). Les terrains concernés ne sont pas des terres agricoles et sont parmi les seules zones qui peuvent être constructibles sur la commune. Le fait aussi qu'un jeune couple puisse rester vivre et travailler au village. La délibération est reportée pour se donner le temps d'en reparler et de voir tous les aspects de la situation. (nuisances éventuelles dus à la proximité du champ d'épandage). Sachant que le terrain voisin s'est vu accepter un C.U., la prochaine demande ne saura être refusée pour les mêmes raisons, il s'agit donc aussi de gagner du temps.
- Ouverture d'une ligne de crédit pour abonder la trésorerie de la commune. Cet emprunt indexé (actuellement à 1% d'intérêt) sur la somme nécessaire permettra de régler au plus tôt les entreprises travaillants sur l'A.E.P/ et Valbécède dans l'attente du versement des subventions. Il faut basculer de l'article 60522 vers le 6615 la somme de 1000 €.Monsieur le Maire rappelle toujours le déficit du village de vacance qu'il faut gérer.
Délibération modificative acceptée à l'unanimité.
- Délibération pour la Reprise de l'enquête de la Déclaration d'Utilité Publique du puit de Rodet et du captage de la Boissonnade. La commune doit acquérir les périmètres de protection immédiate et engager les protections de ces dits périmètres.
A la Boissonnade, l'hydrogéologue accepte de laisser le périmètre immédiat boisé mais une clôture sera réalisée, elle englobera le local technique.. Suite à l'étude de perméabilité des sols, les mesures restrictives des conditions d'exploitation des terres agricoles dans le périmètre rapproché ont été levées .Les domaines estimeront le prix du terrain pour indemniser les propriétaires.
A Rodet les contraintes sont moindres, l'accès à la rivière sera conservé. L'enquête d'utilité publique sera ouverte en mairie pour permettre à tous de s'informer à ce sujet.
Délibération acceptée à l'unanimité.

- Délibération pour affecter les subventions du Conseil General de la Lozère à la voirie communale. Programme Exceptionnel de Voirie Communale (Route d'Appias) et Plan d'Equipement Départemental (chemin de Valbecede et l'espi).

Délibération acceptée à l'unanimité.

Un courrier sera adressé au propriétaire du camping de la Pelucarie pour l'informer des réparations envisagées à hauteur de son nouvel accès privé ,ce dernier ayant pu affouiller la voie communale qui le surplombe .La commune fait effectuer les travaux pour éviter les dégradations en espérant que l'affaissement soit définitivement stabilisé. I

- Demande de subvention. Il est décidé d'accorder les subventions aux associations suivantes :

St Roman en Fête : 300€.

Pays Gorges Causses Cévennes : 100€.

Des membres du Conseil Municipal proposent d'établir une convention avec l'Eglise Réformée de France pour l'utilisation ponctuelle du temple de St Roman lors de manifestations, 100€ lui sont réservés.

Délibération acceptée à l'unanimité

- Nouvelles compétences ajoutées à la Communauté de Communes :
Organisation du second rang d'un service de transport à la personne et action de valorisation du patrimoine historique et culturel d'intérêt communautaire.

Deux Délibérations acceptées à l'unanimité

- Pôle Médical. Le 21 avril, l'association de promotion de la SANTE SUD CEVENNES a été créée ainsi que l'établissement d'une charte dans le but d'envisager la création d'un Pôle Médical dans la Vallée Française (mutualisation avec Florac et Meyrueis).

- Nouveau prix de l'Eau et de l'assainissement collectif.

L'arrête du 6 août 2007 fixe un montant maximal de l'abonnement au service d'eau de 50% du coût du service, pour une consommation de 120 M3,par logement. Ce plafond est ramené à 40% au 1^{er} janvier 2010 et nous avons deux ans pour nous mettre en conformité .Actuellement la part fixe pour les résidences représente 64%du coût du service de l'eau .De plus, la préfecture nous fait remarquer que les gîtes bénéficient d'un abonnement spécial qui n'est pas justifié car leur situation est identique aux résidences secondaires.

Après simulation sur une base de consommation de 120 M3, il est proposé les prix suivant pour ne pas réduire les ressources financières :

Compteur : 85€

Consommation d'eau : De 0 à 20 M3 : 3.50€
De 21 à 120 M3 : 0.82€
De 120 M3 : 0.35€

	Prix 2009	Recettes 2009
Compteur Habitation	137.50	32 162.45
Compteur Gîte	94.15	
Assainissement	0.95	18 023.30
0 < Conso. < 100 M3	0.65	
Conso. > 101 M3	0.24	

50 185.75

Prévu 2010
138.19
94.62
0.99
0.70
0.29

	Proposition	Simulation recettes
Compteur Habitation	85.00	20 075.55
Assainissement	1.01	
0 < Conso. < 20 M3	3.50	31 255.98
21 < Conso. < 120 M3	0.82	
Conso. > 120 M3	0.35	

51 331.53

Le prix de l'assainissement collectif sera porté à 1.01 /M3. Ces tarifs feront l'objet d'une délibération à l'automne 2010, seront applicables en 2011 et seront susceptibles d'être révisées après simulations.

- Présentation du projet d'aménagement des abords du Temple de la Boissonnade. Ce projet consiste en la création d'un mur de soutènement pour le parking communal, aménagement du parking, création d'une rampe pour les personnes handicapées avec confection de murs en pierres sèches le long du cheminement (pente 5% maximum, longueur de 90 mètres), reprise de l'escalier existant. Montant estimé à 125 000€ HT. Avec le plan de financement suivant : 40% Europe, 30% Région, 10% Conseil Général, 10% Communauté de Communes et 10% Commune de Moissac). Ce projet est proposé à la Communauté de Commune dans le cadre du plan environnement paysager de Moissac et la mise en place d'un accès handicapés pour les établissements recevant du public.
- Demande de stage (CAE) CAP petite enfance, reçue en mairie, le budget ne nous permet pas de donner une réponse positive.
- Photocopieur : Une offre d'un fournisseur concurrent permettrait d'économiser 216 euros par trimestre. Décision ajournée.

La séance est levée à 21h20.

Compte -rendu du Conseil Municipal

LUNDI 26 JUILLET 2010

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : LAUZE Marie-Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc, DELEMAR Hugues, FAURE François
Secrétaire de séance : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie

Délibération motivée:

Le CU à l'Espis n'a pas été accordé à Mme et Mr Martinez .Pour appuyer une nouvelle demande un courrier sera adressé à la Sous Préfecture en mettant en avant les points positifs : réfection de la voirie en 2010, réhabilitation du terrain qui était un dépôt et qui n'a pas de vocation agricole. La parcelle est à proximité de l'eau, de l'électricité, de l'assainissement ; enfin, c'est une famille qui a deux emplois fixes.

La délibération sera transmise à la sous préfecture pour le contrôle de légalité, accompagnera ensuite la nouvelle demande de C.U. pour être étudiée par le service urbanisme de la préfecture.

Vote : 11 Pour

Délibération :

Le 30 Juin 2011 par arrêté préfectoral, la commune devra abandonner le captage des Luminières (présence de nickel supérieure à la norme en vigueur). La solution préconisée par le maître d'œuvre et les services du C.G est le raccordement au réseau récent installé en 2009 (réservoir de Rodet - Can des noyers). Le pontage sera réalisé au niveau de la Fromagerie ; un petit local technique avant la traversée du Gardon recevra une pompe de refoulement qui assurera la remontée de l'eau et la distribution pour rejoindre la desserte actuelle (au niveau des parcelles ONF) qui s'effectue depuis le bassin des Luminières .

Deux avant-projets sont étudiés :

1ère solution : Alimenter le bassin d'Appias, utiliser la réserve actuelle de 40m³ et se prémunir face à une défaillance du réseau.

La dépense s'élève à la somme de 176 067,40 € H.T auquel s'ajoutent les frais du maître d'œuvre et divers imprévus, ce qui donne un total de 197 195,49 € H.T

2ème solution : Se brancher directement sur la canalisation de distribution actuelle et abandonner le bassin ; la réserve du réseau serait alors uniquement assurée par les 4 m³

du réservoir de Cap d'Appias. La dépense est moindre, puisqu'elle s'élève à 182 691,49 € H.T.

Le Conseil Municipal valide la première proposition, et propose le plan de financement suivant :

Conseil Général de la Lozère :	50%	98 597,74 €
Agence de l'eau :	25%	49 298,87 €
<u>Quote part communale :</u>	25%	<u>49 298,87 €</u>

Délibération pour faire la demande de subventions auprès du Conseil Général de la Lozère et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Vote : 11 pour

Le budget du renforcement de l'AEP de Rodet n'a pas été dépassé et les travaux ont été réceptionnés. En supplément :

- Une gaine en attente a été posée entre le réservoir d'Arbousses et la ligne électrique qui passe à proximité pour afin de réaliser un branchement du local.
- Des compteurs ont été posés sur la Pélucarié et placés à l'extérieur des habitations.
- La réfection de la chaussée entre le pont d'Arbousses et le Can des Noyers a demandé plus de reprise de voirie que prévu.

Questions diverses

Charte du Parc National

- L'élaboration de la Charte sera réalisée entre Juin 2010 et Décembre 2011. Entre Janvier et Avril 2013, les Conseils Municipaux devront délibérer pour adhérer à l'aire optimale d'adhésion du Parc National.
- Les bénéfices et les obligations particulières seront étudiés au sein du Conseil au fur et à mesure de l'élaboration de la charte.

Voirie

L'entreprise Legrand a réalisé la réfection des voies non revêtues : Combes Haut, Combes Bas, Le Serre, Arbousses haut, Croance, et elle a confectionné un mur de soutènement (sortie du Salt vers la Corniche des Cévennes).

Bâtiments Communaux

- La salle de classe du rez de chaussée de l'école à été repeinte.
- Les dalles amortissantes ont été posées dans la cour de l'école.
- Les arbres ont été élagués dans la cour de l'école.

Ces travaux ont été effectués par l'agent intercommunal chargé de l'entretien des bâtiments.

Village de vacances

- Une baisse conséquente de la consommation d'énergie à été réalisée, probablement grâce à la coupure d'électricité durant la période hivernale
- Les travaux de la piscine sont terminés, réfection du local technique ; la fuite est colmatée et les pompes sont changées.
- La fréquentation est bonne cette année.

Lotissement de la corniche

Assainissement non collectif du lotissement : la commune n'accepte pas la cession de la voirie du lotissement tant que n'est pas résolue la question de l'assainissement (voir compte-rendu du précédent conseil).

Il faut chercher une solution pour Mr Poveda : en effet, il faut réaliser un épandage sur son terrain.

Les diverses solutions seront étudiées avec l'entreprise Cabrit (mandatée par Mr Gazagnaire, propriétaire de la voirie) le Mardi 27 Juillet 2010.

Les travaux seront pris en charge par Mr Gazagnière.

Valbécède

Les travaux de Génie civil sont terminés et la réception a eu lieu. Le montant définitif de cette réalisation n'est pas encore arrêté. Le revêtement de la voie communale qui dessert le quartier est en cours de réalisation.

Conseil communautaire du 26 Janvier 2010 :

Une délibération de la Communauté de Commune de la Cévennes des Hauts Gardons précise :

« Lorsque les communes présenteront des projets pouvant avoir un impact environnemental le Conseil Communautaire se prononcera et donnera un avis après consultation de la Commission Environnement. »

Tourisme

Pour 2011, il faut réécrire les sentiers balisés, un groupe de travail sera constitué.

Nous faisons appel aux personnes intéressées pour mettre en place un meilleur balisage des sentiers déjà existants et les réécrire.

La séance est levée à 23H30.

Compte-rendu du Conseil Municipal

Jeudi 16 SEPTEMBRE 2010

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François,

DELEMAR Hugues, PASCAL Jean Pierre, RIGAL Frederic.

Excusés : LAUZE Marie-Christine, VEDRINES Jean-Luc

Secrétaire de séance : GODE Philippe

Secrétaire de Mairie : CHAPELAIN Colette

Approbation du compte-rendu du 26 juillet 2010

Quelques reformulations sont proposées au conseil.

10 voix Pour (9 présents +1 pouvoir)

Délibérations :

1) Création d'un groupe de commande géré par le SDEE

Les services de la DDT qui assurait les missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de programmes annuels de voirie sur le canton ne le pourront plus en raison de la réorganisation des services de l'Etat en matière d'ingénierie. Le conseil municipal est invité, pour pallier à cette réorganisation, à approuver la convention constitutive d'un groupement de commande géré par les services du SDEE, qui dispose des compétences « voirie » et « assistance administrative ».

10 voix Pour (id)

2) Aménagement du carrefour d'Appias

Dans le cadre des travaux sur la route départementale D83, un aménagement du virage au niveau du croisement d'Appias doit être étudié. Ce croisement est dangereux : peu de visibilité, difficulté pour sortir de la route d'Appias.

Le problème est complexe, car le projet envisagé passe en zone inondable (PPRI).

Il ne semble pas être possible d'éviter de passer en zone inondable : il faut pourtant sécuriser le croisement. La délibération est ajournée, et un avis technique va être demandé à la DDT.

3) Assurance statutaire du personnel communal

Le centre de gestion propose une couverture maladie et accident du personnel titulaire (secrétaire de Mairie) : IRCANTEC 0,95 % du coût de l'agent + cotisation, soit 340 €/an.

10 voix Pour (id).

4) Rappel du droit français en ce qui concerne la nationalité. Le conseil municipal de Saint Martin de Lansuscle a délibéré sur un texte concernant un rappel du droit français quant à la nationalité française (6 pou, 5 contre).

Le débat est intéressant, mais certains conseillers municipaux de Moissac trouvent la question très générale. La délibération est ajournée.

Rentrée scolaire 2010 - 2011

Une vingtaine d'élève ont fait leur rentrée à l'école de St-Roman.

Quatre partiront au collège à la rentrée prochaine.

Malgré les quatre élèves qui viennent de la Commune du Pompidou, les effectifs sont fragiles.

Le Maire invite les conseillers municipaux à prendre en considération les chiffres cités ; une réflexion doit être conduite pour suivre l'évolution des effectifs sur l'école.

Un projet de garderie (avant et après l'école) est en cours. Une réunion de parents est prévue le 17 septembre : il faut prévoir la forme de la garderie (qui garderait les élèves ?), les coûts, les assurances et conventions nécessaires. Il faut prévoir un nombre minimum d'élèves.

Par ailleurs, la Communauté de Communes a voté à l'unanimité une position de défense du service public en milieu rural, dans le cadre de la fermeture de classe à Saint Etienne Vallée Française.

Lotissement de la Corniche

Mme ASTRUC, Notaire, a envoyé à la demande de M. GAZAGNAIRE un projet rectificatif de l'assainissement du lotissement : 3 lots en assainissement non-collectifs, l'assainissement des 2 lots restants étant pris en charge par l'épandage déjà existant sur le terrain de Mme et M. BERTHIER : ces derniers ne sont pas d'accord avec ce projet, la situation est bloquée. Il faudrait trouver une solution pour l'assainissement sur le lot de M. POVEDA : à l'heure actuelle, il n'existe pas de projet chiffré.

La Commune ne reprendra la voirie du lotissement que lorsque les questions d'assainissement seront résolues. M. le Maire demande l'assentiment des conseillers municipaux pour acter cette position et agir en ce sens.

Intercommunalité

1) Nouveau Piboulis :

Pour pouvoir bénéficier des subventions d'état la salle « polyvalente » est orientée vers une Salle « Arts, Culture et sport ». Les montants estimatifs du projet sont estimés à environ 420 000 € HT auquel seront ajoutés les frais du maître d'œuvre.

2) Sentiers de la Communauté de Communes. Un appel a été lancé pour la réécriture des sentiers existants. D'autres voies déjà existantes pourront être balisées sur la Commune, pour densifier le réseau, et créer des liens entre les sentiers déjà existants.

3) Station Carburant de Sainte Croix

La remise en route de la station est prévue pour début octobre. La distribution automatique du carburant pourra se faire avec une Carte bancaire ou un badge (et non plus avec des billets de banque).

4) Epicerie du Pompidou

Une subvention de l'état (DGE) attendue n'étant pas octroyée en totalité, le budget doit être réaménagé ; une subvention du ministère de l'intérieur viendrait en complément. Les gérants sont donc en position d'attente.

Questions diverses

1) Valbécède

Les travaux sont en phase finale. L'éclairage public doit être réalisé durant le mois d'octobre.

2) Travaux sur voiries

- A Valbécède, la butte située à proximité de la maison Barthélémy a été baissée de plusieurs dizaines de centimètres, pour optimiser l'écoulement des eaux pluviales.
- Les agents intercommunaux ont balayé et emporté le gravier résiduel sur le chemin de Valbécède.
- Les agents intercommunaux sont intervenus sur la route du Salt (entretien) au cours des jours précédant le conseil municipal.

3) Dates à retenir

- M. le Maire communique les dates des différentes commissions (travaux, bulletin municipal), des prochains conseils municipaux, ainsi que les échéances pour les fêtes de fin d'année.

4) Association APANEL

L'association APANEL organise un repas le dimanche 26 septembre à la salle des fêtes de St-Etienne VF.

L'Association souhaite promouvoir l'utilisation de produits locaux, de préférence « naturels » ou « biologiques », pour la restauration collective à destination des collégiens et élèves des écoles alentours.

L'Association APANEL invite les élus et les habitants intéressés à se joindre à ce repas cuisiné avec des produits de la Vallée.

La séance est levée à 23H30.

Compte rendu du Conseil Municipal Jeudi 04 Novembre 2010

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : LAUZE Marie-Christine, CHOQUET Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie,

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, Pascal Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues.

Absent excusé : VEDRINES Jean-Luc, procuration à Mr FAURE

Secrétaire de séance : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie

Public : une personne.

Compte-rendu du Conseil Municipal du Jeudi 16 Septembre approuvé à l'unanimité.

Délibération : Poursuite du programme d'enfouissement des réseaux électriques et Télécom sur Rodet et la Pélucarié en 2011 et Fez-Rolland en 2012, avec réfection de l'éclairage public sur ces deux quartiers.

Délibération pour son inscription sur un programme de financement du SDEE.

Délibération votée à l'unanimité

Délibération :

Annulation de la délibération du 16/09/2010, ayant pour objet l'association de personnes publiques leur permettant d'utiliser un groupement de commande dans le but de réaliser une économie d'échelle dans le domaine des fournitures, services et travaux (SDEE).

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le nouveau projet de convention constitutive du groupement de commande.

Délibération votée à l'unanimité

Délibération : Tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2011

Mr le Maire explique que l'arrête du 6 août 2007 fixe un montant maximum de l'abonnement de 50% puis de 40% au 31/12/2011 pour une consommation de 120 m³. Pour cela il faut revoir les tarifs, diminuer la part d'abonnement et augmenter le tarif des consommations. D'autre part, la sous préfecture précise que rien ne justifie la différence de traitement entre les propriétaires de gîtes et propriétaires de résidences principales et secondaires

Après maintes simulations, les tarifs suivants sont proposés au Conseil :

Le tarif compteur d'eau de 85 € HT sera appliqué pour les résidences principales, pour les gîtes et pour les résidences secondaires.

Assainissement collectif: **1.01 €HT**

0<consommation< 20m3 **3.50 € HT**

21<consommation< 120m3 **0.82 € HT**

Consommation > 120m3 **0.35 € HT**

Remplacement compteur 88.87 € H

Branchement eau 465.00 € HT

Branchement assainissement 820.00 € HT

Redevance pour modernisation 0.120 € m³ (fixé par l'Agence de l'eau)

Redevance pour pollution 0.168 € m³ (fixé par l'agence de l'eau).

Délibération votée à l'unanimité

Délibération :

Les remarques de la Préfecture concernant le déséquilibre du budget du village de vacances nous obligent à réaliser un emprunt de 22.000 €. En effet, pour résorber le déficit d'investissement reporté qui résulte d'un sous-financement antérieur au 31/12/2009 sur des travaux effectués il y a cinq ans (aménagement de l'amphithéâtre et déviation du village) la seule solution est de mobiliser un emprunt. De plus, nous ferons moins appel à la ligne de trésorerie pour honorer nos dépenses.

Cet emprunt sera fait au Crédit Agricole avec un taux de 2.68% sur 10 ans et nous permettra d'avoir une meilleure lisibilité de ce budget.

Délibération votée à l'unanimité

Délibération :

Convention de la communauté de communes pour l'entretien des relais pour les communes possédant une antenne sur son territoire : participation de : 10 %

GABRIAC- 30 % STE CROIX V.Fse- 30 % ST ETIENNE V.Fse et 30% pour notre commune soit : 646.80 Euros.

Délibération votée à l'unanimité

Délibération :

Une participation est due au conseil général pour le transport scolaire journalier des enfants de la commune pour se rendre à l'école de Saint Roman, soit 720 Euros pour l'année.

Délibération votée à l'unanimité

Décisions modificatives :

Budget principal : deux modifications :

-Diminution et Augmentation sur crédits ouverts sur le programme globalisé 2010 (programme départemental de voirie).

-Affectation d'une partie des droits de mutations au remboursement de la dette (2100 €)

Délibération votée à l'unanimité

Budget AEP :

- Affectation des résultats de 885.83 Euros au budget 2010.

Délibération votée à l'unanimité

Demande de CU

Délibération ajournée par manque de CU pour le projet de construction de Madame et Monsieur MARTINEZ.

***Communauté de Commune de la Cévennes des Hauts Gardons**

Commission tourisme communale

L'Amélioration des deux sentiers de découverte déjà existants sur la commune (sentier de la Carrière et sentier des potences) pour les rendre plus lisibles (balisage, brochures), et le projet de les relier entre eux a été étudié par une commission tourisme communale.

Des bénévoles feront un travail de recherche pour créer un parcours à travers St Roman, depuis la stèle et proposeront sur la base de ces deux réflexions une offre à la commission intercommunale.

Plan environnement paysager de la Boissonnade et amélioration de l'accessibilité du bâtiment aux personnes handicapées.

Le projet à été retenu par la Direction Départementale des Territoires.

Le montant total des travaux est estimé à 126.642 € HT, réparti comme suit :

Accessibilité au temple 101 892 €

Le Conseil régional a confirmé un financement de 30 568 €

Le Conseil général se prononcera en Janvier sur sa participation : 10 189 € et engagera les Fonds Européens (FEADER) 40 757 €.

Restauration d'une paissiere et mur de soutènement du parking communal de la Boissonnade : 24 750 €

La commission du PNC a donné un avis favorable ; le montant demandé s'élève à 4 950 €. La restauration de la paissiere a été inscrite sur la liste des projets financés dans le cadre du Pole Excellence Rurale « Pierre Sèches en Cévennes » et devrait permettre d'obtenir une subvention d'Etat de 12 375 € et du Conseil Général de 2 475 €.

La Commune et la Communauté de Commune s'engagent sur les 20 % restants.
Communauté de communes : 10% du coût total - 12 664 €.
Commune de Moissac : 10 % du coût total - 12 664 €.

Natura 2000 :

La phase d'élaboration du document d'objectif est en fin d'écriture.

La communauté de communes doit financer 10% du montant du travail effectué, soit 16 185 €.

Il a été proposé en conseil communautaire de faire appel à la participation financière de communes ou communauté de commune, au prorata de leur territoire sur le site Natura 2000.

Questions diverses :

La commission des travaux s'est réunie pour recenser les travaux à réaliser sur la commune pour 2011. Après connaissance des comptes administratifs la commission des finances statuera sur les projets à retenir.

Educathlon.

Impact des suppressions de poste dans l'enseignement sur la vie des communes.

Un courrier du conseil municipal sera adressé à Messieurs les Députés et Monsieur le Sénateur de la Lozère pour exprimer ses inquiétudes et rappeler la nécessité absolue du maintien des services publics, en particulier dans le domaine de l'éducation (collège, écoles), pour la survie de notre vallée et de département.

Fin de la séance à 23 h30.